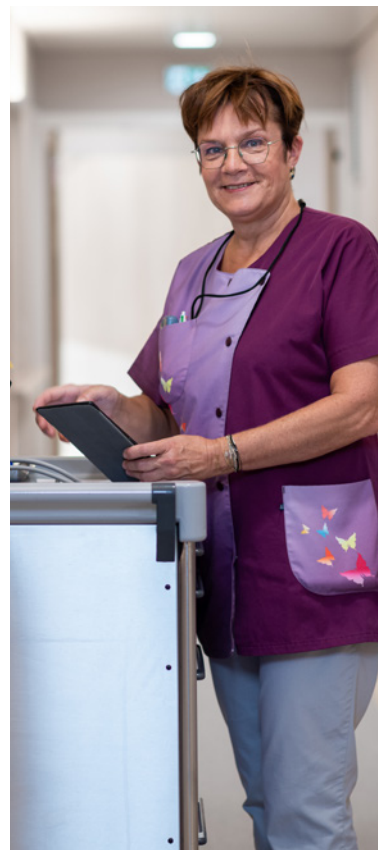




RÉSIDENCE LE TRACT

Livret d'accueil



Bienvenue dans le Groupe l'Automne

Vous allez résider dans l'une des maisons du Groupe l'Automne et je suis heureux de vous y accueillir. Merci tout d'abord pour la confiance que vous nous témoignez.

La vocation du Groupe l'Automne est de vous accompagner dans votre quotidien en veillant à votre bien-être à toutes les étapes de votre séjour. Pour cela, nous plaçons vos besoins et vos choix au cœur de notre démarche. À votre écoute, avec professionnalisme et bienveillance, l'ensemble du personnel de l'Automne s'engage pour la qualité des soins, l'amélioration de nos prestations et de votre cadre de vie.

Ce livret d'accueil a été conçu pour faciliter votre intégration au sein de votre nouvelle résidence. Je souhaite qu'au-delà de ces quelques points de repères, la qualité de notre accueil fera que vous vous sentirez très vite chez vous dans la grande et belle famille de l'Automne.



”
LUDOVIC LUMINEAU
Directeur Général

LE GROUPE L'AUTOMNE

LA CHARTE DE L'AUTOMNE

À l'Automne, nous plaçons la bienveillance comme valeur phare dans l'exercice de nos métiers d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées. Au-delà de la charte de la personne âgée dépendante élaborée par la Fondation nationale de gérontologie et par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, nous avons formulé notre propre charte des valeurs et engagements.

À L'ÉCOUTE,

nous nous adaptons aux besoins de nos résidents, à leurs choix et à leurs évolutions

UNIS

et complémentaires, nous cultivons la cohésion et l'esprit de famille

TRAVAILLEURS,

nous agissons en professionnels et avec dynamisme

OUVERTS,

nous respectons chaque personne dans sa condition sociale, ses origines, ses convictions religieuses ou philosophiques

MOTIVÉS ET FORMÉS,

nous œuvrons pour la qualité des soins et le bien-être des personnes âgées

NOVATEURS,

nous sommes force de propositions pour l'amélioration de nos prestations et du cadre de vie

ENSEMBLE,

nous formons un groupe indépendant, engagé dans l'accompagnement en humanité



DES VALEURS ASSOCIATIVES AU SERVICE DE L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES

L'association l'Automne (association loi 1901 à but non lucratif) a été créée le 6 juillet 1976. L'association l'Automne a alors pour objet de prendre la suite de "la Maison Hospitalière", fondée en 1926 à Montoir-de-Bretagne par les sœurs franciscaines.

L'association l'Automne n'a depuis cessé de se développer au service des personnes âgées, irrigant le Groupe de ses valeurs associatives. Par la maîtrise de l'ensemble du fonctionnement de ses établissements (l'association est propriétaire de ses murs et ne sous-traite aucun de ses services), l'association l'Automne affirme son indépendance, garantie d'une qualité de service constante auprès des personnes âgées.

6 EHPAD ET 3 RÉSIDENCES SERVICES EN LOIRE-ATLANTIQUE

Le Groupe l'Automne compte neuf établissements d'accueil pour personnes âgées en Loire-Atlantique. Autant de petites structures aux dimensions et à l'ambiance familiales. Tous en partie Nord de l'estuaire de la Loire, ils s'égrènent de Savenay à Pornichet, jusqu'en Brière à la Chapelle-des-Marais.



L'AUTOMNE EN CHIFFRES



9

EHPAD et résidences services en Loire-Atlantique



Depuis

1977

au service des personnes âgées



250

professionnels de l'accueil des personnes âgées



541

résidents dans nos établissements

6 JUILLET 1976

Constitution de "l'Association l'Automne" qui prend le relais des religieuses

1984

Prise en responsabilité de la "Maison du Traict" à Saint-Nazaire

1998

Construction de la résidence "Le Châteaubriand", résidence services de standing à Montoir-de-Bretagne

2003-2006

Reprise du foyer logement "Notre Dame de Toutes Aides" à la Chapelle-des-Marais ; transformation en EHPAD résidence "La Chalandière"

2012

Reprise de l'établissement "Les Tilleuls" à Savenay

2018

Reprise du foyer logement "Marcel Pagnol" à Savenay et transformation en résidence services

UN PEU D'HISTOIRE



1926

Création de la "Maison Hospitalière" par les religieuses franciscaines à Montoir-de-Bretagne



1982

Restructuration et extension de la "Résidence L'Automne" à Montoir-de-Bretagne



1994

Création de l'association "Rest'Automne", cuisine centrale dédiée à la préparation des repas



2000-2002

Construction et ouverture de la "Résidence Le Port" à Saint-Nazaire



2006

Création de l'association : "Automne Services Domicile" (prestation de services à domicile)



2014

Intégration de la résidence de la "Côte d'Amour" à Pornichet



2021

Ouverture de la "Résidence Wilson", résidence services mitoyenne de la Résidence Le Traict.

VOTRE ACCUEIL

au sein du Groupe l'Automne

1

VOTRE PREMIER CONTACT

Le secrétariat de votre résidence vous accueille et vous informe sur l'établissement et son fonctionnement. Une visite est possible sur rendez-vous avec le responsable de l'établissement.

2

VOTRE INSCRIPTION

Quel que soit l'établissement de votre choix, la procédure d'inscription est la même. Il vous est demandé de compléter :

- une **fiche d'inscription** (à retirer à l'accueil de votre résidence ou à remplir en ligne sur le site internet du Groupe l'Automne),
- une **fiche d'évaluation** relative à votre autonomie (grille AGGIR) à faire remplir par votre médecin traitant.
- une **fiche de renseignements médicaux** à faire remplir par votre médecin traitant.

Après avoir complété ces différents éléments, veuillez les transmettre à l'établissement de votre choix afin de valider votre inscription.

3

VOTRE ARRIVÉE

Pour votre admission, nous vous demandons de constituer un dossier administratif complet comprenant :

- le **dossier de renseignements** actualisé,
- la **fiche de renseignements médicaux** et la **fiche d'évaluation** de votre autonomie,
- votre **carte d'identité**,
- une **copie du livret de famille** ou un extrait d'acte de naissance,
- votre **attestation de droits à l'assurance maladie**,
- votre **carte vitale**,
- votre **carte de mutuelle** complémentaire,
- un **relevé d'identité bancaire** ou postal,
- le **dernier avis d'imposition**.

VOS FRAIS DE SÉJOUR

Le **prix de la journée est fixé chaque année par arrêté du Conseil Départemental**. Il comprend l'hébergement complet du résident. Il convient d'y ajouter les frais liés à la dépendance appelés ticket modérateur.

Pour les personnes dont les revenus sont insuffisants pour couvrir les frais d'hébergement, le **financement complémentaire est assuré par l'Aide Sociale** (Conseil Départemental). Un dossier de prise en charge peut être retiré au CCAS de la Mairie.

Par ailleurs, vous pouvez bénéficier de **l'Aide Personnalisée au Logement (APL)** en fonction de vos ressources et des établissements.

À votre charge ou à celle de votre famille, les frais de séjour sont facturés à terme échu.

Le prélèvement automatique est préférable et établi le 10 du mois suivant.

LE PRIX DU SÉJOUR COMPREND

- l'hébergement
- la restauration
- la fourniture et le blanchissage du linge de maison
- l'entretien du linge personnel
- l'entretien du logement
- la présence du personnel 24/7
- l'animation
- le Wifi
- la responsabilité civile



“ L'objectif : que chacun vive paisiblement sa retraite ”

BIENVENUE À LA RÉSIDENCE LE TRAICT



Je vous souhaite la bienvenue à la résidence Le Traict et vous remercie de la confiance que vous nous témoignez.

Ce livret d'accueil s'adresse aux personnes demeurant à la résidence Le Traict, à leurs familles et proches et d'une manière générale à l'ensemble de nos visiteurs. Il vous permettra de prendre connaissance des prestations proposées dans l'objectif que chacun vive paisiblement sa retraite, dans un climat de confiance et de sécurité.

Soyez assurés que chacun s'engage à rendre votre séjour le plus agréable possible et faire que vous vous sentiez très vite chez vous.



”
BRIGITTE HUGUET
Directrice

CADRE DE VIE

La résidence le Traict se situe **face à la mer, devant la grande plage de Saint-Nazaire**, à l'angle du boulevard du Président Wilson et de la rue du Traict, à 5 minutes du centre-ville. Très animé, le remblai offre d'agréables possibilités de promenades pour les résidents et leurs familles, du port à la base sous-marine ; nouvel espace d'animations tendance de la ville de Saint-Nazaire, on y trouve des salles de cinéma, des espaces d'expositions et de nombreux commerces. Par ailleurs, la résidence le Traict se trouve à 300 mètres environ de l'église principale de Saint-Nazaire.

LE TRAICT, AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES DEPUIS 1947

La résidence le Traict est reconnue EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) depuis août 2006. Avant cela, l'établissement a été tenu par les religieuses de la congrégation de Grillaud de 1947 à 1984. Il a été repris par l'association l'Automne en 1985.

De 1989 à 1990, des travaux importants se sont déroulés visant d'une part, à augmenter la capacité d'accueil (de 43 à 60 lits) et d'autre part, à améliorer le confort des résidents. Depuis 1992, tous les investissements réalisés à la résidence le Traict ont poursuivi ce même objectif d'amélioration de la qualité de vie : augmentation de la capacité d'accueil, climatisation des locaux, salle à manger, salle d'animation...

SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Moderne et sécurisée, la résidence Le Traict est dotée d'équipements récents favorisant la qualité de votre séjour :

- **systèmes d'alarme et dispositifs d'appel dans chaque logement** (en lien direct 24/7 avec le personnel soignant)
- **système de télésurveillance la nuit**
- **ascenseurs adaptés** permettant d'accéder facilement et rapidement aux différents espaces de la résidence
- **serrures anti-intrusion**
- **barres d'appui et mains courantes**
- **coffre-fort** permettant de mettre en sécurité vos effets personnels de valeur

Une **permanence téléphonique** est par ailleurs assurée 24/7 par le personnel présent, et la **structure est sécurisée** chaque nuit par la fermeture automatique des portes.



VOTRE SÉJOUR À LA RÉSIDENCE LE TRAIT

LES ESPACES DE VIE

Au service de la qualité de vie des personnes âgées, la résidence le Traict conjugue **un grand confort des espaces de vie et une gamme complète de services.**



L'établissement met ainsi à votre disposition :

- un **hall d'accueil climatisé**
- des logements d'une superficie de 18 à 30 m²
- un **restaurant climatisé et insonorisé**
- un **espace privatif pour vos repas privés**
- un **salon de coiffure**
- une **salle d'animation climatisée**
- des **sanitaires** accessibles aux fauteuils roulants
- des **salons de détente** à chaque étage
- une **boutique pour les produits courants** (toilette, bien-être, première nécessité, gourmandises...)



VOTRE LOGEMENT

Les logements, d'une superficie de **18 à 30 m²** comprennent une **salle d'eau dotée d'un lavabo, d'une douche et d'un sanitaire**. Sur demande, certains d'entre eux peuvent être aménagés en logements doubles.

Chaque logement est conçu avec des matériaux de qualité. Ils sont tous équipés **de rangements, d'un lit médicalisé électrique et d'une table de chevet, d'une ligne téléphonique et d'une prise de télévision. Les volets électriques, détecteurs de lumière et interrupteurs à distance** contribuent à votre confort de vie au quotidien.

Vous êtes encouragés à personnaliser votre logement comme vous le souhaitez avec vos propres meubles, cadres et autres décorations personnelles. Vous avez la possibilité de choisir **une vue mer ou sur le patio.**

LA RESTAURATION

La résidence est dotée d'une **salle de restaurant climatisée et insonorisée. Vous pouvez y convier vos familles et amis** pour partager votre repas en toute convivialité. Le restaurant est aussi **ouvert aux personnes âgées extérieures**. Le service se fait à l'assiette sur nappes en tissu avec des serviettes de table en tissu changées à chaque repas. Nous nous attachons à servir une **restauration de qualité, adaptée aux goûts** (possibilité de choix) **et besoins de chacun**. Ce travail est rendu possible grâce à une équipe de professionnels de la restauration, cuisiniers et serveurs sous la responsabilité d'un chef de cuisine. Ils agissent dans le respect rigoureux des normes d'hygiène.



HORAIRES DES REPAS

- Petit déjeuner servi dans votre logement à partir de 8h
- Déjeuner : 12h30
- Collation : à partir de 15h30
- Dîner : 18h45

Le service dans votre logement est possible pour le déjeuner et le dîner suivant certaines conditions.

LES SORTIES

La résidence Le Traict est un lieu de vie ouvert sur l'extérieur. Vous êtes bien sûr **libre d'aller et venir, de recevoir vos proches et d'organiser votre journée comme bon vous semble** (sauf contre-indication médicale) et dans le respect du calme et de la quiétude de l'établissement. Pour le bon fonctionnement de la résidence, il vous est juste demandé de respecter les horaires des repas ; et dans un souci d'organisation comme de sécurité, de signaler vos absences auprès de l'accueil et du personnel soignant.





VOTRE QUOTIDIEN À LA RÉSIDENCE LE TRAIT



UN LIEU DE VIE, CÔTÉ PRATIQUE

Chaque jour, nous contribuons à faire de nos établissements des lieux de vie animés et agréables pour chacun. **Animations, services extérieurs, entretien des locaux...** contribuent ainsi à la qualité de vie quotidienne de nos résidents comme du personnel.

L'ensemble des services proposés à la résidence Le Trait s'inscrit dans l'unique objectif de rendre votre séjour le plus agréable possible. Dans le respect de votre indépendance, du caractère unique de vos besoins et de votre plaisir.



LE LINGE

Dès l'entrée, le linge sera marqué à vos nom et prénom par la blanchisserie moyennant le tarif des étiquettes. **La blanchisserie de l'association l'Automne à Montoir-de-Bretagne prend en charge l'entretien de votre linge personnel**, à l'exception du linge fragile (soie, Damart...). La blanchisserie assure également la fourniture et l'entretien du linge hôtelier tout au long de votre séjour.



LE COURRIER

Votre courrier vous est distribué **chaque jour dans votre logement**. Votre courrier au départ peut être déposé dans la boîte aux lettres bleue qui se trouve à l'accueil ; la levée est réalisée chaque jour sauf le week-end.



LE CULTE

Le respect de la liberté de conscience constitue une règle fondamentale. **Un office religieux catholique est célébré tous les 15 jours au sein de l'établissement.**



LE WEB

Vous bénéficiez d'un **accès wifi gratuit** au sein de la résidence.



LES ANIMATIONS

Aucune obligation d'y participer ! Vous organisez votre journée à votre convenance et vous pouvez profiter des activités proposées selon vos centres d'intérêt.

Un programme mensuel est affiché dans le hall d'entrée, sur lequel figure la liste des différentes activités proposées par l'établissement. Toutefois si vous avez une passion, des idées d'activités à partager, vos propositions seront les bienvenues.

Vous sont ainsi proposées diverses activités :

- **collectives** : jeux de société, loto, théâtre, bowling en Wii, chant choral...
- **thérapeutiques** : atelier mémoire, atelier artistique, atelier cuisine, atelier bricolage, gymnastique...
- **de loisirs** : projection de films, bibliothèque, lecture, échanges inter-générationnels et inter-résidences...
- **ponctuelles** : marché, sorties pique-nique, cinéma, spectacles, visites, réceptions, shopping...
- **séjour vacances**



L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Les logements et locaux communs sont entretenus régulièrement.

Une équipe de techniciens, composée entre autres d'un **électricien**, d'un **plombier** et d'un **paysagiste**, assure au quotidien le bon fonctionnement de la résidence.



LES SERVICES EXTÉRIEURS

Coiffeuse, pédicure et esthéticienne interviennent régulièrement à la résidence à votre demande. Vous avez, bien sûr, le libre choix du prestataire.



ASSURANCE - RESPONSABILITÉ CIVILE

Vous êtes **assuré par l'établissement** au titre de votre responsabilité civile.



VOTRE SANTÉ VOTRE ACCOMPAGNEMENT SUR LE PLAN MÉDICAL



UNE ÉQUIPE AUX PETITS SOINS

Une équipe de soins pluridisciplinaire est composée d'**infirmières, d'aides-soignantes, d'agents de soins, d'aides médico-psychologiques, d'une psychologue, et d'un médecin coordonnateur.**

Vous êtes invité à suivre leurs conseils et à accepter leur aide, concernant notamment :

- le bon déroulement de vos **traitements**,
- vos **vaccinations**,
- l'**hygiène générale**,
- le **change du linge** et son renouvellement.

Vous êtes assuré(e) du secret médical.

INFORMATIONS ET LIBERTÉS

Dans le respect du droit, nous garantissons votre liberté d'expression et vous remercions en retour du respect que vous portez à notre personnel dont la seule mission est de toujours mieux vous servir. Vous avez par ailleurs la possibilité de vous faire **élire ou représenter au sein du Conseil de la Vie Sociale** et toute autre instance où votre présence est essentielle.

Les seuls devoirs qui s'imposent à vous sont ceux qui relèvent de la vie en communauté : **respect des autres comme du calme et de la quiétude** que nous entendons préserver au sein de la résidence.

CHARTRE DE LA PERSONNE ÂGÉE DÉPENDANTE

Élaborée en 1999 par la Fondation nationale de gérontologie et par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, la charte des personnes âgées dépendantes met l'accent sur la **qualité de vie**. Elle stipule : "lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est **respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix**, cette charte sera appliquée dans son esprit."

À l'Automne, nous plaçons la **bienveillance comme valeur phare** dans l'exercice de nos métiers d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées. C'est pourquoi nous considérons chacun des points de ce texte comme autant de prérequis.

Informations et libertés

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.

Cadre de vie

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir choisir un lieu de vie – domicile personnel ou collectif – adapté à ses attentes et à ses besoins.

Vie sociale et culturelle

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.

Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales, des réseaux amicaux et sociaux est indispensable à la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.

Patrimoine et revenus

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

Valorisation de l'activité

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités.

Liberté d'expression et liberté de conscience

Toute personne doit pouvoir participer aux activités associatives ou politiques ainsi qu'aux activités religieuses et philosophiques de son choix.

Préservation de l'autonomie

La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.

Accès aux soins et à la compensation des handicaps

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit avoir accès aux conseils, aux compétences et aux soins qui lui sont utiles.

Qualification des intervenants

Les soins et les aides de compensation des handicaps que requièrent les personnes malades chroniques doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant, à domicile comme en institution.

Respect de la fin de vie

Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

La recherche : une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement, les maladies handicapantes liées à l'âge et les handicaps est une priorité. C'est aussi un devoir.

Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable

Toute personne en situation de vulnérabilité doit voir protégés ses biens et sa personne.

L'information

L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.

*L'automne est
le printemps de l'hiver*

— ”

HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC



Résidence Le Traict

18, Boulevard du Président Wilson

44600 SAINT-NAZAIRE

Tél. 02 40 00 51 60

www.asso-automne.fr